



HAL
open science

L'économie solidaire en France et en Argentine, ressemblances et différences

Eric Dacheux, Gloria Maffet

► **To cite this version:**

Eric Dacheux, Gloria Maffet. L'économie solidaire en France et en Argentine, ressemblances et différences. Pablo Baisotti; Horacio López Muñoz. the Social and Solidarity Economy in Latin America : The Development of the Common Good, Cambridge scholars publishing, 2021, 1-5275-7037-1. hal-03944087

HAL Id: hal-03944087

<https://hal.science/hal-03944087>

Submitted on 17 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Similarities and differences on solidarity economy between Argentina and France

Le but de ce travail est de mieux comprendre la spécificité des approches latino-américaine (et plus précisément argentine) de l'ESS en la comparant à une approche européenne (française). Nous présentons le contexte historique et l'évolution de l'économie solidaire en Argentine et en France (I). Puis nous mettrons en lumière la conceptualisation différente entre José Luis Coraggio et Jean Louis Laville les deux chercheurs les plus reconnus sur l'économie solidaire dans ces deux pays. Il est à noter que si ces différences étaient importantes dans leurs premières conceptualisations respectives (II), elles semblent s'estomper dans la formalisation plus récente (III).

I. L'Économie sociale et solidaire en Argentine et en France

Nous allons, dans cette première partie, dresser un rapide état des lieux de l'ESS en Argentine (1.1) et en France (1.2). Vu l'absence de statistiques officielles spécifiques à l'ESS dans les deux pays, cette partie ne prétend pas être une description fidèle et objective de la réalité. Nous cherchons juste à préciser le contexte, de part et d'autre de l'Atlantique, pour mieux comprendre les différentes théorisations opérées par J.L. Coraggio, et J.L. Laville.

1.1. L'économie sociale et solidaire (ESS) en Argentine

En Argentine, les statistiques spécifiques à l'ESS n'existent pas. Cependant, selon des données fournis par l'INAES¹, en juin 2018 on comptait 29.843 coopératives (travail, provision de services publics, activité agricole, construction d'habitat, éducation, santé, tourisme...). Aujourd'hui encore environ 50% d'entre elles sont liées aux programmes sociaux, conçus après 2003. Environ 7000 de ces coopératives ont disparu durant la gestion du dernier gouvernement². Selon la même source, une personne sur deux dans le pays possède un lien associatif avec une coopérative ou une mutuelle. Selon la CICOPA³, en 2014, le

1 L'INAES est l' Instituto Nacional de Asociativismo y Economía Social, il dépend du Ministerio de Desarrollo Social.

2 <https://www.mundo.coop/actualidad/noticias>

mouvement coopératif employait directement 300 000 personnes et l'ESS dans son ensemble concernait 1 300 000 postes de travail⁴.

Ces chiffres donnent une certaine mesure de l'importance de l'ESS en Argentine. Mais cette importance est bien plus grande que ne l'indiquent ces quelques nombres. En réalité, en Argentine, comme dans les autres pays latino-américains, d'innombrables activités économiques développées par les habitants, souvent en marge des circuits dits formels ont toujours existé, bien que dans des proportions moindres, car cette société est caractérisée jusqu'au milieu des années 70 par l'importance de sa population salariale et de ses classes moyennes. Ces pratiques ont joué et jouent encore un rôle essentiel dans la survie d'une partie de la population.

L'application des politiques néolibérales commence avec la dictature militaire de 1976. Ces politiques s'intensifient pendant les années 90 et vont conduire à la crise totale de 2001-2002. C'est progressivement à partir de 1995, avec la montée spectaculaire du chômage, que commencent à se construire en Argentine de nouvelles modalités d'insertion sociale. L'apparition parallèle de nouveaux mouvements sociaux permet la création d'espaces favorables à l'expérimentation et au développement de nombreuses actions collectives ayant pour but de satisfaire un large éventail de besoins sociaux, culturels et participatifs. Le sommet de la crise qui a presque paralysé l'économie avec ses corollaires, la pauvreté et l'exclusion, a vu ainsi apparaître les systèmes de troc (*trueques*) et le phénomène de reprise d'entreprises (« *empresas recuperadas* ») par ses travailleurs pour ne citer que les plus médiatisés.

Il faut souligner aussi l'importance du coopérativisme et du mutualisme dans ce pays. Formes associatives qui conventionnellement en Argentine ont été appelées « économie sociale » et qui ont donné naissance à un secteur à fort impact économique et social (Vuotto 2010). Historiquement, elles datent de la fin du XIX^e siècle avec l'arrivée massive des immigrants européens à l'idéologie socialiste ou anarchiste. Une deuxième étape de leur développement se situe pendant le gouvernement péroniste vers 1950 avec les coopératives « de travail » et « de crédit »⁵. Après un certain déclin, les coopératives prennent une nouvelle impulsion avec le

3 CICOPA, Organisation Internationale des coopératives industrielles et de services, est une organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale

4<https://www.marcha.org.ar/la-economia-social-y-solidaria-en-la-coyuntura-argentina-parte-2/>

5Il y a à l'époque presque 1000 caisses de crédit réparties dans tout le pays et jusqu'au coup d'État militaire de 1976, plus de 200 établissements bancaires solidaires.

retour de la démocratie dans les années 80 et 90. Cependant, le vrai renouveau fait suite aux conséquences des politiques néolibérales et de la crise qui s'ensuit. Près de la moitié des nouvelles coopératives ont été créées après 2002. En effet, la gestion des gouvernements « kirchneristes »⁶ a mis en place différents programmes⁷ soutenus par le Ministère du Développement Social pour lutter contre l'exclusion. Ces interventions de l'État visant l'économie sociale et en particulier les coopératives de travail⁸ reconnaissent leur rôle social et leur contribution à la création d'emplois dans le cadre de politiques sectorielles et territoriales (Vuotto, 2013).

J. L. Coraggio (2013) souligne que ces politiques ont été élaborées au sein du parti au gouvernement, sans coconstruction ni véritable participation démocratique des acteurs concernés. Pour lui, ces programmes publics voient l'économie sociale non comme une alternative aux entreprises capitalistiques ou publiques, mais plutôt comme une option contre l'exclusion et en faveur de l'insertion des plus défavorisés par la création d'emplois.

Selon Malena Hopp (2018), les modalités d'application impliquaient une stratégie d'intervention et de transfert massif de revenus, qui mettait en tension l'objectif d'intégration à travers le travail normatif coopératif, avec l'utilisation du travail comme ressource d'assistance sociale à la pauvreté et au chômage. Il s'agissait là d'une des principales limites de cette ligne de politique sociale en termes de conditions d'insertion professionnelle.

L'institutionnalisation de l'ESS présenta ainsi en Argentine un caractère diffus, entre travail et assistance. La faiblesse et l'insuffisance des systèmes de protection sociale et des régimes fiscaux concernant le travail autogéré constituent des restrictions importantes à l'expansion de ces formes de travail. Ceci limite les possibilités de reconnaissance sociale et culturelle par l'ensemble de la société qui continue à percevoir ce secteur comme une économie destinée aux plus vulnérables.

Le gouvernement de Horacio Macri, à partir de décembre 2015, a montré une certaine continuité de ces politiques de développement social inclusif adressées à des travailleurs les plus vulnérables (Trenta 2017). Il y a eu même une augmentation des moyens techniques et financiers pour la promotion de projets socio-productifs et la création d'autres programmes. Cependant on constate un tournant substantiel par rapport aux politiques précédentes.

6Gouvernements de Nestor Kirchner (2003- 2007) et Cristina Kirchner (2007-2011 et 2011-2015)

7 *“Manos a la obra”, “Ingreso social con trabajo » “Argentina Trabaja”, “Ellas Hacen”.*

8 Mais aussi des mutuelles et d'autres organisations communautaires.

D'un côté, il y a une volonté de séparer l'action publique de l'action associative. D'un autre côté, la vision dominante de l'ESS dans le monde politique, est celle d'une économie composée d'une multitude de petits entrepreneurs considérés individuellement et non collectivement. Ce qui compte est la capacité à atteindre l'autonomie financière des organisations grâce à la commercialisation de leur production. Cette vision commerciale dans la sphère politique cache les diverses aspirations sociales, économiques et politiques des acteurs associatifs (Trenta 2017).

Pour Hoop (2018, 10) une expression de ce changement a été la fermeture des programmes *Argentina Trabaja et Ellas Hacen* et la création d'un programme de transfert de revenu conditionné à l'achèvement des études et à la formation professionnelle, appelé « *Hacemos Futuro* ». Pour cette auteure, ce changement ignore les potentialités des aspects liées à l'organisation, aux espaces de travail collectifs et à la promotion des valeurs, principes et pratiques de l'économie sociale et du coopérativisme qui se développaient auparavant.

Néanmoins, le mouvement d'ESS fait preuve d'une grande vitalité et les initiatives citoyennes du secteur continuent à se développer encouragées par de nombreux acteurs institutionnels (gouvernements provinciaux, municipaux, ONG, universités) et par des organisations de la société civile. Elle continue ainsi à prendre des parts de marché aux activités capitalistes et publiques. Ces pratiques se manifestent de diverses façons : autogestion, production responsable, entretien de la nature, auto-construction de l'habitat, récupération et recyclage des déchets, amélioration collective des conditions de vie, finances solidaires, commerce équitable, utilisation de monnaies sociales, budget participatif, incubatrices de microentreprises sociales. Et de nouvelles formes associatives naissent pour faire face à d'autres besoins sociaux.

Après avoir dressé le contexte argentin, brossons maintenant rapidement le contexte français.

1.2. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en France

La France est membre de l'Union européenne. Cette dernière prévoit, dans le traité de Lisbonne (article 2) « *d'établir un marché intérieur* ». Et d'œuvrer « *pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement* ». La concurrence libre et non faussée est donc la règle dans l'Union européenne qui ne reconnaît pas l'ESS dans son traité de Lisbonne. Pourtant cette dernière est

présente sur le vieux continent. En effet, selon une étude du CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative) réalisée pour le CESE (Comité économique et social européen), l'ESS emploie 4,5 millions de personnes dans les coopératives, 365 000 dans les mutuelles et 9,3 millions dans les associations, soit au total, 14,5 millions d'emplois rémunérés, soit 6% de l'emploi salarié des 27. Si l'on ajoute à cela les sociétaires des mutuelles (170 millions environ) et les millions de bénévoles des associations, on voit que l'on a affaire à une réalité socio-économique massive. Cette dernière ne s'est pas traduite par l'adoption d'un compte satellite dédié permettant d'avoir un regard global et transversal sur l'ESS (Glémain, 2019). Néanmoins, suite à la loi de 2014 reconnaissant et définissant l'ESS (nous y reviendrons), le ministère de l'Économie et des Finances a produit des chiffres permettant de donner un aperçu de cette économie invisibilisée : 10% du PIB, 12,7% des emplois privés, 2, 380 000 emplois⁹ salariés représentant une masse de 54 milliards d'euros¹⁰. Par ailleurs, on estime que 13 millions de bénévoles militent dans des associations, que 20 millions de personnes sont, en France, sociétaires d'une banque coopérative et que 19 millions de Français adhèrent à une mutuelle de santé.

Une économie reconnue officiellement, mais pourtant peu visible

À côté de l'économie marchande et de l'économie publique, il existe donc une économie sociale et solidaire, une économie citoyenne qui vise le lien plutôt que le bien. Cette économie est médiatiquement peu visible, mais pourtant pèse d'un poids économique considérable. Surtout, ce secteur a considérablement mieux résisté à la crise économique de 2008 que le secteur marchand : l'emploi a légèrement augmenté entre 2008 et 2013 (+ 0,8%) alors qu'il diminuait dans les autres secteurs (-0,2%). Si bien que, cherchant à lutter contre le chômage, le gouvernement socialiste a, lors du mandat de François Hollande, consacré une loi à ce secteur pour l'aider à se développer plus encore. Cette loi, du 31 juillet 2014, dite loi Hamon (du nom du ministre en charge de ce dossier) en donne la définition suivante : *“L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :*

1) Un but poursuivi autre que la partage des bénéfices ;

⁹La grande majorité de ces emplois sont dans le secteur associatif (1,8 millions),

¹⁰ Source : les chiffres clés de l'économie, Bzercy info du 26/10:2016.

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/chiffres-cles-less>

2) *Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts [...]* ;

3) *Une gestion conforme aux principes suivants :*

a) *Les bénéfiques sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;*

b) *Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées [...]. ».*

Cette loi a légitimé l'ESS et lui a donné une certaine notoriété. En 2015, un sondage¹¹ auprès d'un échantillon représentatif de la population française montrait que 77% des personnes interrogées avaient entendu parler de ce terme. Ils étaient même 64% à penser que cette économie à visage humain représentait l'avenir de l'économie française. Par contre, les chiffres étaient nettement moins élevés quand on demandait de définir les valeurs de l'ESS puisque deux principes seulement étaient évoqués par une forte minorité : l'investissement de la majorité des bénéfiques dans le maintien de l'activité (48%) et la création d'emplois de proximité non délocalisable (45%). Le principe démocratique, pourtant mis en avant par les chercheurs, les acteurs et la loi, n'étant pas évoqué de manière significative.

Conclusion : Comparaison ESS Argentine/France

Si l'on compare l'ESS des deux pays on peut voir un certain nombre de convergences. Tout d'abord, on note, dans les deux pays, un grand dynamisme, un poids économique important, une présence dans des secteurs socio-économiques et culturels très divers. Malgré cela, il n'y a pas de statistiques officielles permettant de rendre visible son importance économique, même si en France, le ministère communique des chiffres qui viennent des acteurs de l'ESS. De plus, à l'heure actuelle, en Argentine comme en France, les politiques récentes du gouvernement ont eu tendance à favoriser une vision entrepreneuriale du secteur qui est souvent mal perçue par les acteurs traditionnels défendant une vision plus politique de l'ESS. Enfin, dans ces deux pays on peut noter une certaine représentation assistancielle de l'ESS qui est souvent réduite à un secteur caritatif : une économie des pauvres pour les pauvres. Ses acteurs dans les deux pays luttent contre cette image, mais il est vrai qu'en Argentine une partie significative de l'ESS, les nouvelles coopératives de travail, ont été impulsées depuis le gouvernement sous forme de programmes socio-productifs destinés aux secteurs vulnérables pour leur inclusion dans le marché.

¹¹ Sondage de l'Institut IFOP sur 1006 personnes, réalisé, en 2015, à la demande de l'Union Des Employeurs de l'Économie Sociale et solidaire (UDES).

Si l'on parle des divergences, on remarque, tout d'abord, un degré d'institutionnalisation et de reconnaissance officielle différent : une loi cadre de l'ESS en France, donnant une légitimité à l'ensemble du secteur et ouvrant la voie à des financements publics, alors qu'en Argentine, l'action est plus sectorisée et les législations concernant l'ESS sont plus locales que nationales. De plus, on peut noter une différence significative au niveau du secteur coopératif : il est proportionnellement beaucoup plus développé en Argentine (30 000 environ pour 45 millions d'habitants) qu'en France (22 000 pour 65 millions d'habitants). De plus, si en France les coopératives les plus puissantes relèvent du domaine bancaire (Crédit Agricole) ou de l'agriculture (Limagrain), en Argentine, les coopératives se sont beaucoup développées dans le secteur des services : eau, énergie, habitats, etc.

Après avoir présenté, dans cette première partie, la différence de contexte, nous allons, maintenant pouvoir rentrer dans le vif du sujet : les cadres conceptuels forgés par les deux théoriciens étudiés.

II - Deux conceptualisations de l'ESS d'abord très différentes

Dans cette seconde partie nous allons présenter les auteurs et leur cadre conceptuel. Nous commencerons par José Luis Coraggio qui pense l'économie sociale et solidaire dans un cadre d'économie mixte à partir de la spécificité de l'économie populaire (2.1). Puis nous présenterons les travaux de Jean Louis Laville qui pense l'économie sociale et solidaire dans une perspective d'économie plurielle à partir de l'associationnisme ouvrier (2.2).

2.1 - Le cadre conceptuel de l'Economie Sociale et Solidaire selon José Luis Coraggio

José Luis Coraggio (J.L.C.) est un économiste argentin, professeur émérite de l'Université Nationale General Sarmiento. Professeur de la chaire d'économie sociale et directeur académique du master en Economie Sociale de cette université. Professeur honoraire de l'Université Centrale de l'Équateur et à l'Institut des Hautes Études Nationales (IAEN) de ce pays. Fondateur et coordinateur du Réseau latino-américain de recherche sur l'économie sociale et solidaire (RILESS). Ses recherches concernent notamment le développement régional en Amérique latine, la planification et l'économie urbaine, l'économie populaire et du travail et le rôle de l'université publique dans la société. Il est auteur ou coauteur de presque 40 livres et de plus de 150 articles à titre individuel. Il est intervenu auprès de

gouvernements et d'ONG, au Mexique, au Nicaragua, en Équateur, aux États-Unis et bien entendu en Argentine. Invité internationalement, en Europe notamment, en tant que référent latino-américain sur le sujet de l'ESS.

Ce penseur argentin présenté, nous allons étudier sa proposition théorique en partant de ce qu'il appelle le fait économique (2.1.1), puis nous verrons le concept d'économie populaire (2.2.2), avant de présenter sa formalisation de ce qu'il nomme l'économie populaire solidaire (2.2.3).

2.1.1. Le fait économique

La réflexion de J.L.C. s'inscrit par certaines de ces analyses dans un courant de pensée forte « la pensée décoloniale » ou analyse de la modernité colonialité/décolonialité développée dans la région par des intellectuels latino-américains depuis environ deux décennies. Cette critique systémique, questionnement radical de la modernité euro-centrée, met l'accent notamment sur la décolonisation épistémique et l'actualisation de savoirs traditionnels, comme ceux des peuples indigènes. Elle se nourrit de paradigmes culturels comme le « buen vivir¹² » des peuples andins quechuas et aymaras. J.L.C. rappelle par exemple (aux auteurs européens) la nécessité de dialoguer avec d'autres réalités, de penser l'actualité à partir de diverses parties du monde, il leur propose de compléter l'apport de Polanyi (qui est un de ses grands référents tout autant que Marx), en considérant la relation entre le colonialisme, et la formation de l'occident comme centre du système monde capitaliste (Coraggio, 2012, 2013). Il souligne la nécessité de reconnaître et de récupérer les connaissances ancestrales, et octroie au respect et à la relation avec la nature une place prépondérante.

Coraggio (2016) définit le fait économique comme le système pluriel d'institutions, de normes, de valeurs et de pratiques qui organisent le processus économique de production, de distribution, de circulation et de consommation. Ceci afin de générer la base matérielle pour la réalisation des besoins et désirs légitimes de tous, pour vivre dans la dignité, avec une liberté de choix responsable, en démocratie et en équilibre avec la nature. Dans cette définition, « l'économique » est un objet multidimensionnel, qui ne se limite pas à ce que la théorie économique dominante identifie comme tel : la liaison des variables mercantiles entre elles (Coraggio 2015). Fondée essentiellement sur la perspective néoclassique mais aussi keynésienne, cette dernière réduit l'économie à un système de marchés. C'est-à-dire à une

¹² Ce principe émane de la cosmovision des peuples indigènes andins : l'harmonie et l'équilibre entre l'être humain et son milieu, et des résistances populaires au colonialisme dans ces pays. Le *Buen vivir* d'aujourd'hui est une proposition en évolution de contestation du développement, une construction basée sur sa conception traditionnelle avec des apports des intellectuels indigènes et non indigènes.

sphère séparée de la politique ou de la sphère socioculturelle, à l'absolutisation d'un principe, celui du marché autorégulé, libre d'interférences sociales et étatiques. Elle prétend se passer de valeurs (considérées comme irrationnelles) et de principes éthiques (il existe en réalité une éthique cachée du marché). Contrairement, la définition substantive de l'économie d'inspiration polanyienne (Coraggio 2012), incorpore explicitement une pluralité des principes intégrateurs du processus économique et un principe éthique qui subordonne tous les autres: la reproduction et le développement de la vie humaine et de la nature dans son ensemble.

L'économie réellement existante, est pour l'auteur, une économie mixte composée de trois secteurs dans un seul système de génération et appropriation des ressources, avec tensions et contradictions. Les secteurs de l'économie entrepreneuriale de capital privé, l'économie publique, et l'économie populaire. Chaque secteur participe du processus économique selon sa propre logique. C'est celui de l'économie populaire qui fera l'objet des prochains paragraphes, tout d'abord, nous aborderons les origines du concept (a), ensuite nous présenterons l'approche de J.L. Coraggio (b)

2.1.2. L'économie populaire

a) L'apport conceptuel de l'Amérique latine (AL) : l'économie populaire

Depuis les années 1980, des chercheurs latino-américains ont proposé d'aborder les pratiques de production, d'échange et de financement des secteurs populaires de la région au travers d'une perspective spécifique : « l'économie populaire » (EP). Pour situer ce secteur par rapport aux théories classiques de l'économie du développement Isabelle Hillenkamp (2009, 3-7) fournit trois cadres d'analyses.

Tout d'abord, le modèle de développement économique en situation d'excédent de main-d'œuvre d'Arthur Lewis ; celui-ci est apparu très vite réducteur pour expliquer les modes non capitalistes de production dans les pays en développement.

Un nouveau jalon apparaît avec le concept d'économie informelle qui a eu beaucoup de succès et a été immédiatement adopté par l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et opérationnalisé comme « secteur informel » caractérisé par des unités économiques de petite taille, de bas niveau d'organisation, d'usage naissant du capital et de technologie.

Ces deux interprétations abordaient ces modalités non capitalistes de production comme « arriérées », préconisant leur modernisation ; elles n'expliquaient pas cependant les logiques propres aux activités informelles.

Les théories de la dépendance, qui voient le jour en AL vers la fin des années 1940 constituent une troisième approche. Ces théories ont imprégné le climat intellectuel de l'époque dans la région, elles ont mis l'accent sur la dépendance financière et commerciale des pays de la « périphérie » vis-à-vis des pays « du centre » en soulignant le dilemme éthique que posait le transfert constant de ressources des pays pauvres vers les plus riches. Cependant la structure complexe des sociétés périphériques, comme les grandes disparités entre pays en développement, a rendu de plus en plus inopérant le raisonnement sur un pays en développement type.

Dans le contexte des régimes militaires des années 70-80 dans les pays latino-américains, l'abandon des politiques volontaristes est acté. La région devient le lieu d'expérimentations des théories monétaristes de Milton Friedman. Viennent les crises de dettes publiques extérieures, les plans de stabilisation financière et d'ajustement structurel. Dans ce cadre, les choix sur le plan académique sont, pour Hillenkamp (2009, 8) soit d'appliquer des théories classiques à l'ensemble des pays dits « du Sud », c'est à- dire un mono-économisme, soit de trouver des approches spécifiques permettant de rendre compte des pratiques économiques non assimilables à l'économie capitaliste dans différents contextes. L'approche latino-américaine de l'EP s'inscrit dans cette seconde voie.

Élaborée par des sociologues et économistes latino-américains (notamment Razeto, Razeto & Calcagni, Larrachea & Nyssens, Coraggio, Núñez, Singer) à partir des années 1980, cette approche se caractérise par l'attention portée aux dynamiques et à la cohérence interne des entités socio-économiques des secteurs dits « populaires » de ces pays. Pour Ana Sarria Icaza et Lia Tiriba, (2006), ces entités sont ancrées dans l'expérience historique et la culture des peuples. L'EP assume des sens et des formes variables selon les espaces et les périodes historiques avec une plus ou moins grande visibilité. Ces chercheuses brésiliennes définissent le secteur comme « l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, autant matériels qu'immatériels » (Sarria Icaza & Tiriba 2006, 259). Au capital comme facteur de production et d'accumulation on répond ici par la mobilisation du travail avec comme finalité spécifique

selon le concept forgé par J.L. Coraggio, de la « reproduction élargie de la vie » (REV). L'auteur affirme donc la finalité d'une rationalité reproductive supérieure à la rationalité instrumentale.

Le capitalisme en Amérique latine a expulsé les secteurs populaires mal intégrés vers les zones urbaines marginales ou rurales dans des conditions déficientes d'accès aux besoins de base (terre agricole, sol, logement, services urbains, santé, éducation...). Ces secteurs sont soumis à des consommations de biens de première nécessité et industriels coûteux. Ainsi ils doivent chercher des stratégies complémentaires au travail salarié pour survivre. A partir des années 80, l'EP s'articule aux structures de marché et aux entreprises capitalistes, mais elle ne se dissout pas dans le mode de production capitaliste dominant. Le changement de modèle économique freine au contraire l'expansion de la société salariale, en même temps qu'il accélère l'urbanisation, entraînant finalement une extension de l'EP.

Dans ce cadre, il s'agit donc de comprendre, non plus la subordination ou l'évolution de l'EP vers le mode de production capitaliste, mais la cohabitation et la combinaison entre différents modes de production et différentes logiques d'action.

b) L'économie populaire pour Coraggio

Dans un sens étendu l'EP c'est l'économie des travailleurs, de leurs familles et des communautés primaires. Cette économie est, selon lui, non pas pour le cumul des bénéfices mais pour l'amélioration des conditions de reproduction de la vie des gens dans la dignité (satisfaction de conditions matérielles, de reconnaissance, d'appartenance à la catégorie de citoyen, avec des droits et des responsabilités). L'unité élémentaire de l'EP est l'Unité Domestique UD, comme l'entreprise l'est à l'économie privée, composée des familles (l'oikos principe domestique de Polanyi). En effet, dans les familles on produit pour sa propre consommation, on crée de la richesse pour se reproduire. Des activités qui habituellement ne sont pas considérées comme économiques et qui cependant sont nécessaires pour l'économie nationale. Les prolongements des UD, les initiatives marchandes, familiales et communautaires, rurales et urbaines, les associations volontaires, les réseaux d'entraide, les communautés ethniques, le travail à son compte et en autogestion. Du point de vue de Coraggio, toutes ces activités constituent le contenu matériel de cette partie de l'économie mixte sous domination capitaliste que l'on appelle EP.

Les travailleurs peuvent compter sur d'autres ressources que le travail (formes de propriétés, terre, habitat, outils, équipements, épargne, souvent précaires, parfois formelles) qui sont quelquefois complémentaires d'un travail salarié pour compléter la satisfaction des besoins, revendiquer l'existence de services publics ou de subventions (Coraggio 2013).

Une caractéristique des économies en développement est le grand poids économique de ce secteur qui peut aller selon le pays de 30 à 70 % de la PEA¹³, fondamentale dans la production des moyens de vie, aliments (pour l'autoconsommation et pour la vente), artisanat, manufactures simples, services urbains, services touristiques communautaires, commerce urbain au détail (ce dernier caractérise en général le « secteur informel »).

Dans son analyse, Coraggio inclue dans l'EP la vente de la force de travail, il suggère que même l'exportation de la force de travail des migrants et le flux d'argent qu'ils envoient aux pays devrait faire partie de l'EP, elle constitue une des principales masses monétaires pour plusieurs pays.

Les crises socio-économiques répétées en raison des politiques néolibérales ont appauvri et précarisé en Argentine l'ensemble de la population travaillante. Ainsi, une partie de celle-ci appartenant aux milieux moyens professionnels (celle qui pour vivre dépend exclusivement de leur travail) fait aussi pour Coraggio aujourd'hui partie de l'EP. Ceci a donc fait évoluer son concept d'EP. Cette fraction compte donc avec des ressources et capacités supérieures, en compétences et en relations professionnelles et sociales.

Sauf dans ce dernier cas, l'EP possède un caractère magmatique, constitue un ensemble non organique, hautement fragmenté et hétérogène dans son adaptation aux opportunités changeantes et au rejet d'un marché très compétitif. Acteurs et activités évoluent dans un champ de conflits sociaux, économiques, culturels et politiques et aussi dans des contradictions conceptuelles. Mais, pour le grand potentiel que l'EP a en termes de production de richesses (valeurs d'usages produites ou naturelles) ce serait pour l'auteur le point de départ de la construction d'une autre économie. Dans ce schéma, la solidarité occupe un rôle central de l'économie (Coraggio, 2012, 2013, 2014, 2015).

2.2.3. L'Économie Populaire Solidaire (EPS) dans l'économie mixte

Schéma N° 1

13 Population Économiquement Active

Source José Luis Coraggio Coraggio, J.L. (2013). La presencia de la Economía Social y Solidaria (ESS) y su Institucionalización en América Latina, preparado para los Estados Generales de la Economía Social y Solidaria. 17-11 de junio, París.

La solidarité est une valeur morale suprême, une disposition à reconnaître l'autre et à veiller sur lui, mais aussi à coopérer, à additionner ressources et à projeter collectivement. Solidarité devient inséparable de réciprocité, coopération, complémentarité, et coresponsabilité sociale. Elle implique un processus de subordination de la rationalité instrumentale à la rationalité reproductive, la concrétisation de la responsabilité de nos actions avec une éthique par rapport aux conséquences sur la vie humaine et l'environnement naturel. Coraggio nous renvoie aux propos de Franz Inkelammert et Henri Mora (2009) :

« Cette éthique est nécessairement une éthique de la solidarité, c'est-à-dire socialement ressentie, et ce n'est qu'avec elle qu'un sujet autonome est possible [.....]. Le sujet autonome de cette éthique n'est pas un individu autonome, c'est un sujet solidaire qui atteint son autonomie dans la solidarité » (Coraggio, 2013).

Dans l'EP il y a une solidarité inhérente fondée sur des obligations familiales ou communautaires. Cette économie, qui est à l'intérieur du système capitaliste n'est solidaire que pour être populaire, au contraire, parfois elle est féroce et égoïste dans la lutte quotidienne pour survivre. Cependant, la solidarité peut être étendue ; elle est une relation sociale qu'il faut construire à partir de ce point de départ contradictoire, les « formes » de solidarité grandissent dans l'EP. Aux solidarités héritées s'ajoutent des solidarités volontaires au sein des coopératives, associations, groupes informels, communautés de base, dont plusieurs ont des origines très anciennes, d'autres se développent.

On peut trouver de la solidarité dans les interstices du système capitaliste et du secteur public. En effet, il y a une partie de l'entreprise de capital qui peut être solidaire, au travers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) où tout n'est pas du marketing classique, des fois cette RSE est réelle. D'autre fois c'est du don, de la charité ou de la solidarité asymétrique (associations philanthropiques, fondations), mais cette solidarité peut être développée. La cogestion ouvrière, certaines coopératives de capital et de travail se développent à l'intersection du secteur de l'EP et de l'économie privée.

En ce qui concerne l'économie publique, l'État par ses différentes fonctions, souvent incomplètes en AL contribue à institutionnaliser la solidarité. Par sa fonction de redistribution de la richesse via les droits démocratiques sociaux, égaux pour tous, l'éducation, la santé, le logement social ou subventionné, la réciprocité inhérente au système de sécurité sociale, la solidarité structurelle du système fiscal. Le budget participatif, la gestion associée, les commandes publiques (orientées vers les produits issus de l'EP), sont encore des exemples des activités nées au croisement de l'EP et de l'économie publique.

Tous ces secteurs du point de vue de Coraggio, doivent contribuer dans une phase de transition, à la construction d'une économie sociale et solidaire. Cette transition implique un saut dans la qualité et l'échelle de la solidarité comme nous le verrons plus tard (3.1).

2.2 L'ESS conceptualisée par Jean Louis Laville

Jean-Louis Laville est né en 1954. Il est aujourd'hui un chercheur reconnu, mais son parcours est atypique, diplômé d'une école de commerce (l'ESSEC), il fréquente la revue *Autogestion* puis anime une structure de recherche autogérée le CRIDA. C'est au sein de ce Centre de recherche sur les initiatives démocratiques et l'autonomie qu'il forge, avec Bernard Eme, le concept d'économie solidaire. En 1992, il soutiendra une thèse de sociologie intitulée « Économie et démocratie : contribution à une analyse sociologique de l'économie » à l'Institut d'Études Politiques de Paris sous la direction de Renaud Sainsaulieu. Ce dernier parviendra à le faire rentrer au CNRS où il dirigera un laboratoire qui sera fusionné dans le LISE (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique) dont il est toujours membre. De plus, il est très impliqué dans la recherche internationale puisqu'il est le coordinateur européen du *Karl Polanyi Institute of Political Economy*, membre fondateur et secrétaire général du réseau européen EMES qui organise des activités scientifiques internationales régulières sur l'innovation sociale, et du réseau sud-américain RILESS (Réseau de Chercheurs Latino-américains sur l'Économie Sociale et Solidaire). C'est pourquoi il est régulièrement invité dans plusieurs universités prestigieuses (Barcelone, Buenos Aires, Quito, Louvain-la-Neuve, Porto Alegre, Salvador de Bahia). De même, il déploie une grande activité éditoriale, puisqu'il dirige les collections « Sociologie économique » aux éditions Ères, « Solidarité et sociétés » chez Desclée de Brouwer. Enfin, il a publié une dizaine d'ouvrages consacrés à l'économie sociale et solidaire dont certains impliquent de nombreux auteurs d'Amérique du Sud comme : « Action publique et économie solidaire », Ères, 2007 (codirigé avec J.P. Magnen, G.C. de França Filho et A. Medeiros) ou le « Dictionnaire de l'autre économie », Gallimard, 2007 (dirigé avec A.D. Cattani). On l'aura compris, Jean Louis Laville est une figure incontournable de la recherche francophone sur l'économie sociale et solidaire. Pour bien comprendre sa pensée, il convient, tout d'abord, de poser le cadre conceptuel des débats scientifiques en France (2.2.1), avant de présenter ses travaux (2.2.2).

2.2.1 Le cadre conceptuel des recherches conduites en France sur l'économie sociale et solidaire.

En France, l'ESS se base sur deux approches différentes qui ont même longtemps été opposées avant de converger depuis les années 2000 : l'économie sociale (a) et l'économie solidaire (b).

a) L'économie sociale

C'est, du point de vue conceptuel, le vocable le plus ancien : la première apparition de ce terme remonte à 1773 et sa généralisation date de 1811 (Glémain, 2019). Ce terme ancien enchevêtre trois références différentes :

-Un concept académique. En 1830, Charles Dunoyer publie un *Nouveau Traité d'économie sociale*, tandis qu'en 1856 Frédéric Le Play fonde une société savante nommée la « Société des pratiques internationales des études d'économie sociale ». Ce concept sera travaillé, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, par des économistes comme Léon Walras et Charles Gide. Il existe, aujourd'hui, une « Association d'Économie sociale » qui publie régulièrement les actes de ses colloques annuels.

-Des pratiques coopératives. Si la coopération entre ouvriers est une pratique historique ancienne (cf. les compagnons bâtisseurs de cathédrales), on considère généralement que l'économie sociale est née autour de 1848, lorsque des ouvriers s'associent pour mettre en commun leurs capitaux et leurs outils de travail afin de prendre eux-mêmes leur destin en main.

-Un statut juridique qui fédère différentes organisations. En effet, en France, c'est Michel Rocard, qui alors qu'il était ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire (entre 1981 et 1983) a proposé de réunir sous l'appellation « économie sociale » les coopératives, les mutuelles et les associations exerçant une activité économique. Aujourd'hui, au niveau européen, nombreux ajoutent les fondations à cette liste. Cette approche par les statuts se justifie par l'existence d'une caractéristique commune : inscrire l'action économique dans un cadre éthique qui « *associe quatre valeurs cardinales : le volontariat, l'autonomie, l'égalité et la solidarité* »¹⁴. Aujourd'hui, c'est toujours cette approche par les statuts qui domine quand on utilise le terme « économie sociale ».

14 Selon la définition de J.-F. Draperi, *L'Économie sociale : utopies, pratiques, principes*, Paris, Presses de l'économie sociale, 2009.

b) L'économie solidaire

C'est un vocable beaucoup plus récent puisqu'il est apparu en France dans les années 1980. Ce terme désigne à la fois un ensemble de pratiques économiques concrètes et un projet politique. Les pratiques économiques se veulent des critiques en actes du capitalisme. Il s'agit de produire et/ou d'échanger des biens et des services sans que la plus-value ou la rémunération d'actionnaires soit l'objectif premier de l'activité : commerce équitable, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE), etc. Ces pratiques concernent de nombreux secteurs : environnement, services à la personne, technologie de la communication, etc. De plus, elles s'incarnent dans des structures de formes juridiques multiples, associations, sociétés anonymes, coopératives, etc. Cette diversité explique la difficulté à dresser une cartographie de l'économie solidaire qui fasse l'unanimité dans le monde de la recherche. Par contre, toutes ces organisations relevant de l'économie solidaire ont un point commun : ce sont des « engagements citoyens visant à démocratiser l'économie » (Dacheux, Laville, 2003). Derrière la multiplicité des initiatives solidaires, il y a donc bien un projet politique global qui concerne l'ensemble de la société, une utopie. Il s'agit de poursuivre le processus de la modernité en élargissant et en approfondissant la démocratie. L'économie solidaire vise, en effet, à renforcer la démocratie représentative en développant la démocratie participative (approfondissement) et à démocratiser la sphère économique en proposant que l'organisation productive (niveau microéconomique) et la coordination des échanges (niveau macroéconomique) obéissent à des procédures démocratiques.

c) Économie sociale et solidaire

L'économie solidaire est un courant de pensée beaucoup plus récent que celui d'économie sociale. Pourtant ces deux approches intellectuelles se réclament de ce que l'on nomme l'associationnisme ouvrier (Ferraton, 2007) : la volonté, au début du dix-neuvième siècle, des ouvriers de s'auto-organiser dans des associations démocratiques leur permettant de travailler en conservant la spécificité de leur métier et en évitant la subordination salariale. Cependant, trois éléments permettent, aujourd'hui, de différencier économie sociale et économie solidaire :

-L'approche par les statuts. Il suffit d'avoir un statut juridique adéquat (association, coopérative, mutuelle) pour faire partie de l'économie sociale, c'est au contraire la finalité du projet (démocratiser l'économie) qui fonde l'économie solidaire.

-Le rapport au productivisme. Depuis le dix-neuvième siècle, l'économie sociale a cherché à produire autrement des biens et des services, mais l'équation plus de production = plus de richesse collective n'était pas remise en cause. Par contre, se développant dans les années 1980, les initiatives d'économie solidaire s'inscrivent, elles, presque naturellement, dans une critique forte du productivisme et se développent d'ailleurs souvent dans le domaine de l'environnement.

-L'intérêt général. Nous ferons nôtres les propos de J.-F. Draperi (2009) assurant que l'élément clé permettant de caractériser l'économie sociale est « le principe de double qualité » : le producteur et le destinataire du bien et du service sont membres de l'organisation. C'est donc au nom de l'intérêt collectif des membres de l'organisation que sont prises les décisions. Or, si cet intérêt collectif rejoint souvent l'intérêt général, il peut aussi s'en éloigner, l'intérêt collectif d'une organisation n'étant pas forcément l'intérêt général d'un territoire. À l'inverse, la finalité d'une organisation d'économie solidaire n'est pas l'intérêt collectif, mais l'intérêt général (le lien plutôt que le bien).

Si l'on peut donc, trouver des différences conceptuelles, entre économie sociale et solidaire, la tendance actuelle du monde académique est plutôt de chercher à les articuler. En témoigne, un ouvrage collectif réunissant les chercheurs des deux courants au titre évocateur « Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire » (Hiez, Lavilunière, 2013) et, surtout, l'action du Réseau Interuniversitaire des chercheurs en économie sociale et solidaire (RIUESS) qui, depuis vingt ans, organisent des colloques et des ouvrages réunissant les deux types d'approches. Un consensus global se dessine autour de deux idées. La première est que les organisations d'économie sociale et solidaire sont, quel que soit leur statut, soumises à une double pression : un isomorphisme marchand visant à les transformer, à l'image des grandes banques coopératives, en entreprises capitalistes, et un isomorphisme institutionnel cherchant à transmuter les structures indépendantes, par exemple les associations d'aide à domicile, en sous service public. La seconde est que, si l'exigence démocratique est au cœur des organisations de l'ESS, celles-ci, en fonction de leur taille et de leur date de création, sont plus ou moins contestataires de l'ordre établi. Il y aurait donc un continuum entre des organisations autrefois alternatives, mais aujourd'hui instituées (les grandes structures d'économie sociale) et les organisations revendiquant le changement social, l'économie solidaire (instituante). Dans ce paysage intellectuel en évolution où se situe Jean Louis Laville ?

2.2.2 L'approche polanyienne de Jean-Louis Laville

Les penseurs de l'économie solidaire ont utilisé plusieurs cadres théoriques : le paradigme du don, cher à Marcel Mauss (Carvalho, Dzimira, 2000), la pensée libertaire (Frere, 2009), le territoire (Alcolea-Bureth, 2004), etc. Mais le cadre théorique le plus répandu est celui popularisé par Jean-Louis Laville : l'analyse polanyienne. Jean Louis Laville, en effet, s'intéresse à l'économie comme pratique sociale. Dans les années quatre-vingt-dix, il va, loin du cadre idéologique sous-tendant l'économie orthodoxe, analyser des pratiques économiques concrètes comme les crèches parentales, les associations d'aide à domicile, etc. Ces analyses de terrain vont trouver dans les travaux de l'anthropologue K. Polanyi qui, lui aussi, s'intéresse aux pratiques concrètes en rejetant le cadre de la pensée libérale, un ancrage théorique qui va faire le succès de la notion d'économie solidaire.

En 1944, Karl Polanyi publie *La Grande Transformation*. Dans cet ouvrage retraçant l'évolution de l'économie depuis l'origine, l'auteur, en s'appuyant sur les recherches d'anthropologues, montre qu'il n'y a pas qu'un seul principe d'échange, le marché, mais trois. En effet, il identifie, en plus de l'**échange marchand**, deux formes d'échanges économiques présents depuis la nuit des temps :

–**la réciprocité** qui « joue surtout en ce qui touche l'organisation sexuelle de la société, c'est-à-dire la famille et la parenté » (p. 76) évidemment très présente dans les sociétés traditionnelles, mais que l'on retrouve également aujourd'hui : « Il est manifeste que l'économie du jardin et du ménage relève de ces relations sociales que l'on rapporte à la sage gestion et au civisme. Le principe général de réciprocité contribue à assurer et la production et la subsistance de la famille » (p. 77) ;

–**la redistribution** : « Si le principe de réciprocité est énormément facilité par le système institutionnel de symétrie [...], c'est le modèle institutionnel de centralité, présent jusqu'à un certain point dans tous les groupes humains qui rend compte de la collecte, de l'emmagasinage et de la redistribution des biens et des services » (p. 78).

Ainsi, selon Polanyi, l'économie est de tout temps et en tout lieu un système complexe qui articule, de manière différente suivant l'époque et l'espace, trois principes distincts¹⁵. Pris séparément chaque principe possède ses tares et ses avantages :

–l'échange marchand est froid, égoïste, mais, dans le même temps, il libère de toute obligation liée à l'appartenance à une communauté ;

–la redistribution étatique est bureaucratique, abstraite, elle est cependant globale et vise l'égalité ;

–la réciprocité oblige à entrer en relation avec l'autre, elle crée une dette qui ne peut être acquittée que par un don. Mais, c'est justement parce que l'individu acquitte sa dette qu'il ne se sent plus redevable, mais au contraire reconnu et autonome.

Cependant, pris ensemble, ces principes offrent une pluralité de registres d'actions permettant à chacun de trouver sa voie. Ils offrent ainsi à la société de nombreuses voies de sortie de crise. L'économie n'est pas une réalité unique (le marché), c'est une réalité plurielle. D'où le terme, très utilisé par J.L. Laville d'économie plurielle : « *Tout principe économique présente à la fois des avantages et des inconvénients. En conséquence l'objectif n'est pas de constituer une bonne économie à partir d'un seul principe, mais de s'éloigner d'un modèle axé sur le « marché total » et d'aller vers une économie qui admette une diversité de principes en reconnaissant les apports de la redistribution et de la réciprocité tout en faisant place à plusieurs types d'entreprises, en particulier les entreprises collectives* » (Laville, 2011, pp. 67-68).

Dans ce cadre d'analyse inspiré par Polanyi, l'économie solidaire se définit comme étant celle qui mixte, en son sein, les trois principes que sont l'échange marchand, la réciprocité et la redistribution. L'économie solidaire regroupe un ensemble d'initiatives qui cherchent de manière consciente, volontaire et choisie à hybrider ces différents principes pour créer des activités nouvelles plus respectueuses de la complexité humaine (chacun est à la fois égoïste et altruiste, individualiste et sociable, rationnel et émotionnel, etc.). C'est ce que montre le schéma ci-dessous

15 En réalité, K. Polanyi identifie un quatrième principe d'échange : l'administration domestique. Il s'agit de « produire pour son propre usage ». « *Son modèle est le groupe clos. Quelles que soient les entités très différentes — famille, village ou manoir — qui forment l'unité autarcique, le principe est invariablement le même, à savoir, celui de produire et d'emmagasiner pour la satisfaction des besoins des membres du groupe* » (p. 83-84). Cependant, dans des écrits ultérieurs, Polanyi a fait de l'administration domestique l'un des cas particuliers de la réciprocité.

Schéma N°2 : Conceptualisation polanyienne de l'économie solidaire

J.-L. Laville, *L'Économie solidaire une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer 1994.

Conclusion deuxième partie

On le voit, ces deux premières conceptions présentent des différences substantielles, même si les deux penseurs construisent leur modèle sur une vision polanyienne d'une économie régie par plusieurs principes. Bien entendu, la différence de contexte explique, en partie, ces divergences. En effet, le point de départ socio-historique et culturel est différent ; pour Coraggio, l'économie populaire et pour Laville, l'associationnisme ouvrier. De même, Coraggio ancre sa réflexion dans la réalité latino-américaine de l'économie populaire, alors que Laville s'appuie sur la tradition socialiste non marxiste qui a marqué la France du début du dix-neuvième siècle. Cependant, cette différence de contexte n'explique pas tout. La pensée de Coraggio est, dès le début de sa formalisation de l'ESS, empreinte de la pensée décoloniale, alors que, dans ses premiers travaux, Laville n'y fait pas référence. Surtout, la divergence théorique majeure, selon nous, vient d'une interprétation différente de Polanyi. Jean Louis Laville procède à une lecture classique. Comme l'anthropologue d'origine hongroise, le sociologue français, s'en tient à trois principes économiques (marché, redistribution, réciprocité). De son côté Coraggio, semble regretter la disparition du principe d'administration domestique (que Polanyi après l'avoir distingué, a fusionné avec le principe de réciprocité). Selon l'économiste argentin, l'analyse des trois principes polanyiens doit être complétée, dépassée. En effet, le principe de l'oïkos représente cette réciprocité familiale et communautaire qui permet de résister à des formes d'exploitation du travail qui trouvent leurs origines dans la colonisation et qui perdurent aujourd'hui. C'est cette réciprocité de l'oïkos qui est le fondement de l'économie populaire. Pour changer d'échelle, cette solidarité réciprocitaire propre à l'oïkos doit s'élargir à l'ensemble du corps social. C'est ce que nous allons voir maintenant, dans une troisième et dernière partie qui développe les formalisations théoriques plus complexes des deux auteurs.

III – Deux formalisations plus complexes qui semblent converger

Nous venons de le voir, les différences dans la conceptualisation de l'ESS sont, sans être abyssales, relativement fortes. Or, grâce à la rencontre des deux auteurs et leurs échanges intellectuels, ces deux conceptualisations vont certes rester différentes, toujours marquées par leur contexte d'émergence (l'Argentine et la France), mais se rapprocher, en insistant toutes les deux sur la dimension démocratique et émancipatrice de l'ESS. Nous commencerons par détailler l'approche de José Luis Coraggio (3.1) avant de voir celle de Jean-Louis Laville (3.2).

3.1 L'approche complexifiée de José Luis Coraggio

Pour l'auteur (Coraggio 2016, 18-19), un système économique social et solidaire est le système historique d'institutions, valeurs et pratiques (récurrentes par habitudes, efficacité prouvée, juridiques) au moyen duquel chaque groupe humain organise et coordonne le processus économique selon :

- a) La production rationnelle de biens et de services sous une pluralité de formes d'organisations, ci-dessus citées. Le tout dans le cadre d'un système de division sociale du travail notamment autonome ou d'autogestion, selon les principes de complémentarité et de coopération. L'accès aux moyens de production et à des connaissances est facilité sous une pluralité de formes (depuis la propriété individuelle jusqu'aux communs), dans une relation restitutive entre travail et nature. Le sens d'accomplissement des capacités humaines du travail est mis en avant.
- b) La distribution et redistribution de la richesse produite, (et de la richesse accumulée) entendue comme des valeurs d'usage utiles pour satisfaire les besoins de toutes et de tous.
- c) L'échange juste entre personnes, secteurs, et régions, avec prédominance de la réciprocité par-dessus la concurrence, avec des zones d'autarcie, à plusieurs niveaux (familial, communautaire, local, national et régional), pour gagner en autonomie par rapport au capital.
- d) Les modes de consommation responsable avec la nature et en convivialité pour permettre à toutes les personnes la liberté d'avoir des projets individuels et collectifs de vie digne dans le cadre du « buen vivir ».
- e) La coordination consciente et démocratique de l'ensemble du processus économique en combinant décisions collectives et mécanismes comme celui du marché régulé socialement et politiquement.

Dans ce cadre conceptuel de départ, il sera nécessaire de réviser et de complexifier au fur et mesure des apprentissages, l'ESS pour cet auteur peut avoir deux sens complémentaires (Coraggio 2013, 2015) :

- Un système économique dont le fonctionnement assure la base matérielle, intégrée à une société juste et équilibrée.
- Un projet d'action collective (incluant pratiques stratégiques de transformation et quotidiennes de reproduction), dans la perspective actuelle ou potentielle, de construire un autre système.

Coraggio distingue quatre niveaux d'actions et de pensée pour l'implémentation de ce programme. Les niveaux micro, méso, macro et enfin systémique, où dimensions sociales, culturelles et politiques sont profondément imbriquées et qui requièrent la transformation d'une série d'institutions en rapport avec ces dimensions.

La solidarité que nous mentionnons plus haut peut être développée à travers ces différents niveaux d'actions identifiés.

- L'action au niveau micro : Agir à niveau micro (micro ne signifie pas nécessairement petite taille) c'est pour le chercheur, agir sur les organisations économiques individuelles, voire certains enchaînements fonctionnels entre organisations. La solidarité ici est seulement au niveau intra-organisation et l'intervention sert à l'organisation et aux relations internes dans un contexte constitué d'échanges et de liens immédiats. Ce niveau est important, mais lui seul ne suffit pas pour construire une autre économie.

- Le niveau méso est primordial car c'est essentiellement le niveau du territoire, cela peut être aussi d'un secteur d'activité ou d'un enchaînement intersectoriel. Il faut agir de façon à enchaîner des activités isolées, à promouvoir la construction d'un secteur articulé organique. Cela implique la construction de réseaux de complexité croissante, fédérations, confédérations, chaînes de valeurs et de circuits de production, consommation, association et réseaux d'échanges et de partage. Avec un changement d'échelle de la solidarité car ces échanges peuvent être régulés via des relations marchandes mais aussi de réciprocité, de coopération et/ou d'aide mutuelle.

Cela demande non seulement « des acteurs » mais aussi un sujet pluriel et démocratique avec un projet collectif. Ce sujet est nécessairement politique, avec une proposition de

transformation des structures sociales, économiques et politiques, qui mène une lutte culturelle. C'est aussi le niveau méso qui permet la création des sujets collectifs ; par exemple, les mouvements sociaux en faisant non seulement de la résistance, de la critique ou la revendication, mais des propositions. Leur champ d'action peut être très large, même au niveau international.

- Le niveau macro est aussi très important: on agit à ce niveau avec des politiques sectorielles ou macro-économiques sur le secteur de l'EP. Les actions peuvent être multiples : la reconnaissance par l'Etat et la société de l'existence de cette économie à travers les politiques de soutien à l'EP (en l'admettant comme partie intégrante d'une économie mixte), des politiques de contrôle des prix, ou de subvention, des moyens de production ou de biens de consommation de l'EP ; production et distribution gratuite de biens publics comme formation, conseil technique, éducation, santé, achats publics à des fournisseurs de l'EPS ; fixation de salaires minimaux et d'autres conditions du travail salarié. Et encore, on peut concevoir des politiques de commerce extérieur avec protection des prix de la concurrence (pour protéger certains secteurs locaux).

- Le niveau systémique : une solidarité systémique requiert un autre système économique, d'autres valeurs, d'autres cadres institutionnels. A ce niveau on agit de façon politique (et non seulement avec des politiques). A cet égard, les constitutions de certains pays sont un bon exemple ; des lois ou des réglementations qui établissent de nouvelles obligations de l'État, comme de limiter les droits de propriétés privée, le consumérisme, "l'extractivisme" ; des luttes culturelles pour encourager les valeurs de solidarité par-dessus ceux de la concurrence.

Pour l'auteur, l'optimisation de ce programme dépend de la gestion des politiques publiques, aux différents niveaux. Ces politiques doivent être contextualisées et coconstruites avec de véritables processus de délibération menés avec les vrais acteurs, pour résoudre leurs besoins, débattre des options et des priorités, en dépassant la technocratie, en prenant compte des propositions économiques à partir de chaque culture, en reconnaissant une diversité de savoirs.

La redistribution des ressources pour soutenir et financer les activités doit être repensée : elle reste souvent marginale et fragmentaire et ne doit pas se limiter à de l'argent ou à des moyens de production. Elle devrait inclure d'après le chercheur, la récupération des territoires autochtones, un accès légitime, en tant que moyen de subsistance ou production, aux terres non utilisées, urbaines et rurales, l'accès à des biens et services publics gratuits, la reprise des

entreprises cédées par leurs propriétaires... et la récupération du contrôle de la monnaie sous différentes formes de monnaie sociale.

Coraggio souligne le besoin d'une démocratie réelle (et radicale) qui puisse faire face à toute la complexité de la question sociale, sans quoi ce type de politique finit par être compensatoire. Il propose que l'ESS aille au-delà de telles pratiques, en les ré-signifiant pour la construction d'une autre économie basée sur la pensée critique. En ce sens, il rejoint la pensée de J.L Laville qui insiste aussi sur la dimension politique de l'ESS, acteur essentiel d'une démocratisation nécessaire.

3.2 L'approche polanyenne de l'ESS complétée par une lecture habermassienne de J.L.

Laville

Jean-Louis Laville va peu à peu complexifier le schéma polanyien présenté dans la seconde partie de cet article. En effet, cette première conceptualisation se concentre uniquement sur la singularité économique (l'hybridation) de l'économie solidaire en oubliant sa dimension politique (la recherche d'autonomie). Alors que les penseurs de l'économie sociale se réfèrent principalement à la coopérative, Jean-Louis Laville va, lui, s'intéresser à la composante numériquement la plus nombreuse dans l'économie sociale et solidaire : l'association. Dans son livre, *Politique de l'association*, il étend l'idée de pluralité à l'ensemble de l'organisation sociale. Ce n'est seulement l'économie qui est plurielle, mais la société. Cette dernière ne se réduit pas au couple État-marché dans laquelle les débats entre libéraux et sociaux-démocrates l'enferment trop souvent, elle comporte une société civile dynamique qui participe pleinement au changement social. Il faut donc en finir avec la coupure académique entre science politique et économie et développer une nouvelle approche pluridisciplinaire : « *Le politique n'est pas l'apanage de la seule puissance publique et l'économie n'est pas du seul domaine de la raison instrumentale. L'hypothèse formulée ici est que le renforcement de la démocratie et l'humanisation de l'économie supposent de prendre en compte l'associationnisme, c'est-à-dire le projet constitué à partir des actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun* » (Laville, 2010, p. 7). Pour penser cet associationnisme, J.L. Laville s'appuie sur la vision de la démocratie portée par J. Habermas. Plus précisément, il s'intéresse aux commentaires critiques de son livre majeur *l'Espace public*. Commentaires critiques qui sont l'œuvre de chercheurs contestant cette approche, mais aussi de Habermas lui-même qui n'a de cesse de réviser son modèle pour admettre, dans *Droit et démocratie*,

l'existence d'un espace public pluriel, en partie colonisé par la logique du pouvoir et de l'argent, mais toujours ouvert aux revendications du monde vécu, grâce à l'existence d'espaces publics autonomes propres à la société civile. Or, c'est au sein de ces espaces autonomes, qu'il nomme « espace public de proximité » que, selon J.L. Laville, se développent les initiatives d'économie solidaire. Ces dernières marquent, à la fois, le désir d'entreprendre de manière autonome, mais aussi celui d'une reconnaissance (Honneth, 2000) de la participation politique des citoyens à la vie de la cité. La compréhension de l'économie solidaire se complexifie alors, puisqu'il s'agit de combiner Polanyi et Habermas¹⁶, d'ajouter à la dimension d'économie plurielle une dimension de démocratie plurielle. « *L'économie solidaire met en pratique cette orientation selon laquelle économie plurielle et démocratie plurielle se conditionnent mutuellement* » (Laville, 2010, p. 283). C'est ce qu'illustre le troisième schéma.

Schéma N° 3 : Nouvelle conceptualisation combinant approche polanyienne et habermassienne.

Source : J.L. Laville, *Politique de l'association* page 284.

En France, les recherches sur l'économie sociale et solidaire concilient deux approches autre fois séparées : une approche d'économie sociale marquée par les figures de théoriciens comme C. Gide (1905) ou H. Desroches (1976) et une approche d'économie solidaire où Jean-Louis Laville joue un rôle central. La loi de 2014 en France, mais aussi, et peut être surtout, l'utilisation du vocable « ESS » dans les enceintes internationales autonomes (Forum social mondial, Réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire) et institutionnalisées (UNSRID¹⁷) poussent à cette convergence. D'autant plus que la crise écologique invite à penser une alternative à la conceptualisation orthodoxe de l'économie. Dans cette perspective, l'appel de J.L. Laville à la pluridisciplinarité, à penser ensemble la pluralité de l'économie et de la démocratie, est un appel entendu : la plupart des travaux consacrés à l'ESS poursuivent désormais dans cette voie (Delille, 2015), Duracka (2016), (Dacheux, Goujon, 2018), (Ferraton, Valade 2019), etc.

16 Combinaison que construit aussi avec bonheur Alain Bussière (2019), mais ce dernier insiste plus sur la dimension géographique de l'espace public (le territoire) alors que J.L. Laville s'intéresse plus à sa dimension symbolique (la lutte pour la reconnaissance).

17 United Nation Research Institute for Social Development, organisme de l'ONU qui œuvre, entre autre, à faire de l'ESS un outil permettant d'atteindre les objectifs du développement durable.

Conclusion troisième partie

Outre l'accent mis sur la nécessité de démocratiser à la fois l'économie et la politique, les approches complexifiées des deux auteurs semblent converger sur trois points. Le premier est la nécessité de co construire des politiques publiques entre société civile et pouvoirs publics de manière à lutter contre un néolibéralisme qui détruit la protection sociale des individus et exclue de plus en plus de citoyens de la vie politique. Le second est la délibération. C'est en confrontant leur point de vue de manière démocratique que les acteurs de l'ESS parviennent à construire des activités renforçant la résilience des citoyens. Le troisième et dernier point est la prise en compte de la crise écologique. L'ESS s'inscrit dans un refus du productivisme et se développe dans des activités promouvant la protection de l'environnement.

En revanche, J.L. Coraggio souligne l'importance de mouvements sociaux dans la construction de sujets pluriels capables de mener à bien un changement de système économique, alors que l'approche de J.L. Laville reste plus marquée par des actions, certes collectives, se développant dans l'espace public local.

Conclusion générale

En Argentine comme en France, il existe une réelle dynamique de l'ESS. Cependant, le degré d'institutionnalisation est moindre en Argentine. La différence majeure se situe au niveau historique : la colonisation a engendré, dans ce pays comme dans le reste de l'Amérique latine, une exploitation des ressources et des personnes qui a donné lieu à une forme particulière de résistance : l'économie populaire. En France, l'histoire de l'ESS se réfère plutôt à l'associationnisme ouvrier du dix-neuvième siècle. Ces contextes différents expliquent la dissimilitude de conceptualisation entre les deux auteurs. Dissimilitude de moins en moins marquée au fur et à mesure que les deux auteurs dialoguent au sein d'ouvrages communs (Laville, Coraggio, 2016, Laville et al. 2017). En effet, comme nous l'avons précisé, les deux théorisations se rapprochent sur l'essentiel.

Dans un contexte européen où l'ESS est vue par les autorités de Bruxelles, au mieux comme une nouvelle économie circulaire s'intégrant aux objectifs du développement durable, au pire comme une économie caritative servant à amortir la crise, Jean Louis Laville rappelle la dimension politique de l'économie solidaire : revivifier une démocratie représentative menacée par l'extrême droite et le néo libéralisme. En effet, l'ESS peut selon lui, d'une part, développer des espaces publics autonomes propres au monde vécu, c'est-à-dire permettre à la

société civile de s'auto-organiser, localement, en échappant à la précarité économique qui nourrit l'extrême droite. Mais l'ESS à un niveau national, cette fois ci peut contribuer à renouveler la protection sociale en rendant les politiques publiques plus efficaces (Laville Salmon, 2015). Il s'agit de favoriser la co construction de nouvelles politiques sociales incluant les usages dans l'élaboration des dispositifs qui leur sont destinés. Dans les deux cas, l'ESS est un militantisme politique qui permet d'échapper à l'emprise néolibérale.

Cette critique du néolibéralisme est partagée par José Luis Coraggio. A partir d'une économie mixte avec prédominance de la logique du capital, il s'agit, pour ce dernier, de transiter vers une autre économie avec une prépondérance de la logique de la reproduction élargie de la vie de toutes les personnes et de la nature, l'horizon est d'avoir un mode de production intégrale. La question centrale est de voir comment ces différents secteurs vont se positionner à l'intérieur d'une économie mixte, leur hiérarchisation. C'est-à-dire la place que prendront les principes de réciprocité, de commerce juste, de redistribution, de consommation responsable, de non extractivisme, de non exploitation du travail, par rapport au principe du marché qui est aujourd'hui hégémonique. De plus l'ESS suppose des changements culturels très profonds qui ne peuvent se modifier uniquement avec une législation toute aussi démocratique soit-elle. Tout se fait à l'intérieur des champs de conflits qui doivent être pris en compte par l'ESS. Dans ses derniers écrits, J.L. Coraggio inscrit sa réflexion dans la période de retour du néolibéralisme et du programme néoconservateur en Argentine. L'idée d'une autre économie et l'élaboration d'un programme national populaire « revisité » doit s'incarner, pour lui, dans cette période qu'il appelle de « résistance », nécessairement sur les pratiques populaires.

A l'heure où cet écrit prend fin, les élections de fin d'octobre 2019 en Argentine ont porté au pouvoir de nouveaux dirigeants, un nouveau programme où une nouvelle logique économique et sociale se dessine. Les propositions et revendications des acteurs de l'ESS ne se sont pas fait attendre. Il faudra suivre de près cette évolution pour voir si l'ESS pourra enfin prendre la place et le rôle proposés par le chercheur et souhaités par tous ceux qui aspirent à un autre développement économique et social en Argentine et en Amérique latine.

Bibliographie

Alcolea-Bureth, Anne-Marie, 2004. *Pratiques et théories de l'économie solidaire*, Paris, L'Harmattan.

Bussière Alain. 2019. *Les territoires de l'espace public*, Paris, L'Harmattan.

Carvalho G., Dzimira S. 2000. *Don et économie solidaire*, Paris, Mauss, Gerfa, Crida.

CESE, 2019. *La contribution des entreprises de l'économie sociale à une Europe plus cohésive et démocratique*, Bruxelles (Avis exploratoire du CESE).

Coraggio, José Luis. 2016. "La economía social y solidaria (ESS): niveles y alcances de acción de sus actores. El papel de las universidades" in *Economía Social y Solidaria: conceptos, prácticas y políticas públicas*, coord. par Carlos Puig Lizarraga, Edit., Universidad del País Vasco, Instituto Hegoa: (15-40).

Coraggio José Luis. 2014. *La Presencia de la Economía Social y Solidaria y su Institucionalización en América Latina (Documento Ocasional) Potential and Limits of Social and Solidarity Economy*, UNSRID.

Coraggio, José Luis. 2014. "La economía social y solidaria, y el papel de la economía popular en la estructura económica" in *La economía Popular y Solidaria El Ser Humano Sobre el Capital 2007 – 2013*. Quito, *IEPS*, Instituto Nacional de Economía Popular y Solidaria. 21-44. <https://www.coraggioeconomia.org/jlc/archivos%20para%20descargar/La%20economia%20Popular%20y%20Solidaria%20El%20Ser%20Humano%20Sobre%20el%20Capital-1.pdf>

Coraggio, José Luis. 2013. "Tres corrientes en la ESS". In *Revista Temas*. Cultura Ideología Sociedad, Nro 75 Julio-septiembre de 2013, La Habana. ISSN 0864-134X

Coraggio, José Luis. 2013. « De Polanyi à l'économie sociale et solidaire en Amérique latine », *Socioéconomie et démocratie L'actualité de Karl Polanyi*, dir. Hillenkamp I. & Laville, J.L. Editions érès, p. 169-183.

Coraggio, José Luis. 2012. "Karl Polanyi y la otra economía en América Latina", en *Karl Polanyi. Textos escogidos*, UNGS/CLACSO, Buenos Aires.

Coraggio José Luis. 2012. Los usos de Polanyi en la lucha por otra economía en América Latina. In Raúl González Meyer y Howard Richards (comp) *Hacia otras economías. Crítica al paradigma dominante*, Santiago, LOM Ediciones. 345-362

Coraggio, José Luis. 2008. « La sostenibilidad de los emprendimientos de la economía social y solidaria », *Otra economía*, Revista latinoamericana de Economía social y solidaria, vol.1 n°1, <http://www.riles.org/otraeconomia>

Coraggio, José Luis. 2008. « Necesidades y posibilidades de otra economía », ALAI, América Latina en Movimiento, [http:// alainet.org/active/23012](http://alainet.org/active/23012)

Coraggio, José Luis. 2007. (Organisateur) *La economía social desde la periferia. Contribuciones latinoamericanas*, Buenos Aires: UNGS-Altamira.

Coraggio, José Luis. 2007. *Economía social, acción pública y política (Hay vida después del neoliberalismo)*, Buenos Aires: CICCUS.

Coraggio, José Luis. 2007. « Une autre économie est-elle possible sans une (autre) politique ? » Enseignement à partir de l'Amérique latine », *Revue Tiers Monde*, n°190, avril-juin, pp. 401-416.

Delille, Pascale. 2015. *Communication et Économie sociale et solidaire : Identification des problèmes et des solutions*, thèse en sciences de l'information et de la communication, Clermont-Ferrand.

Desroches, Henri. 1976. *Le Projet coopératif. Son utopie et sa pratique, Ses appareils et ses réseaux. Ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions Ouvrières.

Draperi, Jean-François. 2011. *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise?*, Paris, Dunod.

- Draperi, Jean-François. 2013. « Économie sociale, économie solidaire, entrepreneuriat social. Des projets politiques et économiques différents », in Hiez D., Lavillunière E. (dir), *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Luxembourg, Larcier.
- Durackas, Nicolas. 2016. *L'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne : une approche communicationnelle.* », thèse en sciences de l'information et de la communication, Clermont-Ferrand.
- Eme, Bernard, Laville Jean-Louis. 1994. *Cohésion sociale et emploi*, Paris Desclée de Brouwer.
- Ferraton Cyrill, Valade Delphine. 2019. *Les communs, un nouveau regard sur l'économie sociale et solidaire*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.
- Frère, Bruno. 2009. *Le nouvel esprit solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Gide Charles. 1905. *Les institutions du progrès social au début du Xx^e siècle*, Paris, Harmattan (2007).
- Glémain Pascal. 2019. *L'économie sociale et solidaire : de ses fondements à son « à venir »*, Rennes, Apogée.
- Habermas, Jürgen. 1997. *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.
- Habermas Jürgen. 1978. *L'espace public*, Paris, Payot.
- Hiez David, Lavillunière Eric. (Dir). 2013., *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Luxembourg, Larcier.
- Hillenkamp, Isabelle. 2016. “¿Innovar para sostenerse? Representaciones y prácticas de economía popular solidaria en América Latina” in *Economía Social y Solidaria: conceptos, prácticas y políticas públicas*, coord. par Carlos Puig Lizarraga, Edit., Universidad del País Vasco, Instituto Hegoa: (65-82)
- Hillenkamp, Isabelle. 2009. « L'approche latino-américaine de l'économie populaire, les inégalités et la pauvreté », *Revue de la régulation, Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 6. 2^e semestre, Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord.
- Hopp, Malena. 2019. Políticas de promoción de cooperativas de trabajo en Argentina. Grupo de Trabajo Interinstitucional de las Naciones Unidas sobre ESS (UNTFSSSE). Presentado en la Conferencia Internacional de UNTFSSSE en Ginebra, 25-26 Juin 2019.
- Hopp, Malena. 2017. “Políticas de promoción de la economía social en Argentina: desafíos para la construcción de una nueva institucionalidad” in *Miradas sobre la economía social y solidaria en América Latina*, José Luis Coraggio Editor, Universidad Nacional de General Sarmiento Los Polvorines: UNGS-CLACSO. <http://base.socioeco.org/docs/9789876302913-completo.pdf> : (19-61).
- Laville Jean-Louis, L., Salmon Anne. 2015. (dir.), *Associations et action publique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Laville Jean-Louis. 2011, *Agir à gauche*, Paris, DDB.
- Laville Jean-Louis. 2010. *Politique de l'association*, Paris, Seuil.
- Laville, Jean-Louis & Cattani Antonio David. 2006. Sous la direction de, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, Collection folio actuel 720 p.p.
- Laville Jean-Louis., Corragio José.Luis. (dir.). 2016. *Les gauches du XXI e siècle : un dialogue Nord-Sud*, Lormont, le Bord de l'eau.
- Jean-Louis, Laville, Geoffrey Pleyers, Elisabetta Bucolo, José Luis Corragio, *Mouvements sociaux et économie solidaire*. Paris, DDB, 2017.

Ruth Muñoz & José Luis Coraggio. 2018. “Actualizando la economía de las ciudades como objeto de estudio y plataforma de acción. Una aproximación desde la economía sustantiva en América Latina” In *Economía de las ciudades de América Latina hoy. Volumen I: Enfoques multidisciplinares*, dir José Luis Coraggio & Ruth Muñoz, Ed. Los Polvorines: UNGS. 19-84.

Muñoz Ruth. 2014. « Bilan de l’institutionnalisation de l’économie sociale et solidaire en Amérique latine et défis pour l’avenir » in *Économie sociale et solidaire : De nouveaux référentiels pour tempérer la crise*, dir. Jany-Catrice F., Matyjasik N. et Mazuel P., p. 109-127.

Polanyi Karl. (1944). *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

Razeto, Luis. 1999. « La Economía Solidaria: Concepto, Realidad Y Proyecto », *Persona y Sociedad*, Volumen XIII, N° 2 Agosto de, Santiago de Chile.

Sarria Icaza, Ana & Tiriba Lia. 2006. « Economie populaire » in Jean Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, Collection folio actuel, p. 259-267.

Trenta Arnaud. 2017. Desarrollo, inclusión y economía social y solidaria: nuevas configuraciones en la República Argentina y en la provincia de Mendoza (2003-2017). *Cuyonomics. Investigaciones en Economía Regional Año 1, Número 1. Segundo semestre 2017*

Vuotto, Mirta. 2013. “Que retenir de l’expérience des coopératives dans la crise argentine ? ». Communication lors du colloque Transition vers la coopérative, coopératives dans la transition, organisé par la Manufacture coopérative, le 9 décembre 2013 à Paris. Actes en ligne <http://manufacture.coop/>

Vuotto, Mirta. 2010. “Claves para un desarrollo con equidad en América latina- República Argentina” in Monzón Campos J.L. (dir.), *Economía Social y su impacto en la generación de empleo*, Universidad de Valencia, fundIBes, Espagne.